

Permettre à nos enfants de circuler en toute liberté sur les lignes de Béziers Méditerranée transports et Hérault Transport est tout autant une évidence qu'une impérieuse nécessité.

L'Agglo est parfaitement consciente qu'en donnant aux jeunes un accès simple et illimité aux équipements publics et communautaires, elle leur offre bien plus : un accès à la culture, aux pratiques sportives, aux loisirs, aux échanges.

Mais cela va au-delà... Grâce à notre réseau étendu et notre flotte modernisée qui maille le territoire, nous, collectivité, mettons pleinement en œuvre la transition énergétique et contribuons au développement durable. C'est ça le quotidien de l'Agglo.

Et nous pensons déjà à demain : bientôt, les usagers bénéficieront de plus de services, de nouveaux bus écologiques et à la pointe de la technologie qui circuleront plus aisément grâce aux feux prioritaires, etc. L'objectif de l'Agglo est limpide : faciliter les déplacements pour aller toujours plus loin tout en préservant, à notre niveau, la planète.

FRÉDÉRIC LACAS

Président de la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée

CLAUDE ALLINGRI

Vice-président délégué aux Transports et Déplacements

Inscription

Quel que soit le réseau utilisé, Hérault Transport vous inscrit au transport scolaire et détermine le montant de votre participation.

Le titre de transport que vous devez utiliser pour vos déplacements dépend de votre lieu de résidence et de votre lieu de scolarisation.

En fonction de vos trajets et de vos choix, Hérault Transport vous orientera sur le ou les réseaux les plus adaptés à vos déplacements (réseaux de BMT, Hérault Transport, SNCF...).

Complétez un formulaire ou inscrivez-vous directement en ligne sur herault-transport.fr

Vous habitez

Béziers Méditerranée et vous êtes scolarisé(e) dans un établissement de Béziers Méditerranée,

vous bénéficiez de :

- la carte scolaire **Surf** du réseau Béziers Méditerranée Transports.

Béziers Méditerranée et vous êtes scolarisé(e) dans un établissement situé en dehors du périmètre de Béziers Méditerranée,

vous avez le choix entre les abonnements scolaires d'Hérault Transport :

- **Aller retour** et
- **Libre circulation.**

Accueil spécial rentrée scolaire

Du 27 août au 7 septembre 2018
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00

Accueil téléphonique 04 34 888 999

148 avenue du Professeur Viala
Parc Euromédecine II
CS34303
34193 Montpellier cedex 5

www.herault-transport.fr



Les abonnements scolaires

Béziers Méditerranée

Surf

Au 1er juillet 2016, le réseau Béziers Méditerranée Transports adopte la carte «sans contact» pour l'ensemble de ses abonnements.

Chargement sur la carte du coupon **Surf** et paiement mensuel ou trimestriel par prélèvement automatique ou au comptant, coupon Surf annuel gratuit.

La carte **Surf** vous donne le libre accès aux réseaux de Béziers Méditerranée Transports et d'Hérault Transport sur l'ensemble du périmètre de Béziers Méditerranée.

**Pour la rentrée,
c'est le bus
qui vient à vous !**



Le minibus-agence mobile de BMT se rendra dans plusieurs communes de l'Agglomération du lundi 20 août au vendredi 31 août 2018 pour effectuer vos démarches et vous informer.

En savoir plus : www.beziers-transports.com ou

Boutic'Bus - Place de Gaulle - Béziers

Allo Bus 04 67 28 36 41

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h45 à 12h30-13h00 à 18h00

Mercredi : 7h45 à 12h15 - 13h30 à 18h00

Surf : vous devez fournir une photo d'identité lors du retrait de la carte.

Hérault Transport

L'abonnement **Aller retour** donne droit à un aller retour domicile-établissement, par jour scolaire.

L'abonnement **Libre circulation** trimestriel offre l'accès à l'ensemble des lignes Hérault Transport en illimité.

Valable du 1er au dernier jour scolaire, week-end et vacances inclus, y compris juillet et août 2019.

Les + de la libre circulation

Les élèves titulaires de l'abonnement libre circulation peuvent utiliser librement les lignes des Transports Intercommunaux du Pays de Lunel, de TaM (Montpellier Méditerranée Métropole) et de Transp'Or (Agglomération du Pays de l'Or).

Ils peuvent également voyager sur les réseaux de Sète Agglopolité Mobilité, de Béziers Méditerranée Transports et de Cap'Bus (Hérault Méditerranée Agglomération) après validation préalable de leur titre auprès des Agences Commerciales des réseaux partenaires (voir condition en agence).

SNCF : si pour vous rendre dans votre établissement scolaire vous devez utiliser le réseau SNCF, Hérault Transport vous adressera un coupon permettant de retirer un titre de transport auprès de la SNCF.

La participation est identique à celle de l'abonnement Aller Retour.

Hérault Transport : vous devez joindre une photo d'identité lors de votre **1ère inscription**.

Les tarifs

Quotient familial	Surf
QF < 9 459 €	0 €
9 459 € ≤ QF < 11 038 €	1,70 €
11 038 € ≤ QF < 12 613 €	2,40 €
12 613 € ≤ QF < 14 189 €	3,00 €
14 189 € ≤ QF < 15 765 €	3,70 €
15 765 € ≤ QF < 17 342 €	4,30 €
17 342 € ≤ QF < 34 145 €	4,60 €
QF ≥ 34 145 €	7,00 €

Participation mensuelle

Quotient familial	Aller retour*	Libre circulation
QF < 9 459 €	0 €	36 €
9 459 € ≤ QF < 11 038 €	25 €	39 €
11 038 € ≤ QF < 12 613 €	30 €	46 €
12 613 € ≤ QF < 14 189 €		55 €
14 189 € ≤ QF < 15 765 €		62 €
15 765 € ≤ QF < 17 342 €		69 €
17 342 € ≤ QF < 34 145 €		77 €
QF ≥ 34 145 €		105 €

Participation trimestrielle
Interne, une réduction de 50 % est appliquée sur justificatif

D'une valeur de 5 €, la carte Surf est nominative et valable 5 ans

La carte Hérault Transport est nominative et valable 5 ans, conservez-la. (1ère édition gratuite / duplicata : 5 €).

* Abonnement délivré sous réserve du respect des critères fixés au règlement du transport scolaire.

Calcul du QF

Participation aux frais de transport scolaire

Votre participation aux frais de transport scolaire est liée à votre Quotient Familial (QF) et au respect des critères définis dans le règlement d'Hérault Transport.

Pour nous permettre de calculer votre QF, vous devez impérativement nous fournir un justificatif de revenus 2017 si disponible (avis d'imposition ou de non imposition/ Avis récent du RSA).

Calcul du Quotient Familial :

R : Le montant de votre Revenu fiscal de référence.

P : Le nombre de Parts de votre foyer fiscal.

Effectuez la division suivante pour calculer votre Quotient Familial : QF

$$\frac{R}{P} = \text{QF}$$